

L'AMI DU FOYER

Journal des Familles Chretiennes

2e Année - - - No. 1
10 Août 1906

Saint-Boniface, Manitoba

Prix d'Abonnement :
50 cents par An

LES MARTYRES DE COMPIEGNE

LE 27 du mois de mai, toutes les cloches de Saint-Pierre de Rome annonçaient à la Ville et au monde la Béatification des Martyres de Compiègne, les seize Carmélites guilloténées par la Révolution, en haine de la Foi, de leur vocation religieuse et du Sacré Cœur de Jésus.

C'est l'heure glorieuse pour la France catholique au milieu des heures douloureuses et menaçantes qui sonnent les expulsions, les inventaires, les profanations des églises, les arrestations, bientôt les exécutions peut-être.

L'image glorifiée des seize Martyres est une grande leçon, un saint exemple et un appel au Ciel en faveur de l'Eglise contre la persécution et la déchristianisation de la France



LES SEIZES MARTYRES DE COMPIEGNE.

Le 13 février 1790, les Ordres religieux furent supprimés par la Révolution et le 4 août, les membres du Directoire de Compiègne commencèrent chez les Carmélites les visites domiciliaires, les inventaires et les expulsions. C'est le 14 août 1792, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, que les Carmélites durent quitter leur pieuse retraite et leurs intérieurs habités. Elles se retirèrent dans trois maisons où elles continuèrent, dans le recueillement et la prière, la vie du cloître. Elles furent dénoncées comme "ci-devant religieuses existant toujours en communauté, vivant toujours soumises au régime fanatique de leur ci-devant cloître."

Les 21 et 22 juin 1794, le Comité de surveillance soutenu de dragons per-

quisitionnait et saisissait tous les papiers. Quoi ? des lettres où il est parlé de scapulaires, des emblèmes et un cantique du Sacré-Cœur. Sur un arrêté du Comité révolutionnaire de Compiègne, les Carmélites sont mises en état d'arrestation et le Comité du Salut public est informé.

En attendant sa réponse, elles sont emprisonnées dans l'ancien couvent des Visitandines et mises au pain et à l'eau.

Qu'importait ? Déjà sur leurs visages amaigris par la souffrance, rayonnait la douce splendeur du Paradis. Point de linge, défense de laver celui qu'elles portaient. Enfin la réponse du tout puissant Comité de sûreté générale est arrivé. Ordre de transporter à Paris sans retard les seize Carmélites pour être immédiatement traduites devant le Tribunal révolutionnaire.

On les fait monter—garrottées—sur deux charrettes garnies de paille, et elles partent au milieu des haines, des ingratitude, des insultes, s'en encourageant, priant, pardonnant à leurs ennemis et bénissant Dieu.

Elles voyagèrent toute la nuit, les mains liées derrière le dos, et arrivèrent à Paris, le lendemain, après midi. On les fait descendre brutalement, on jette à terre les vieilles impotentes. Elles sont à la Conciergerie—où elles célèbrent la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel—une des grandes fêtes de leur ordre. Leurs âmes étaient calmes, libres et joyeuses : ayant renoncé au monde, elles ne le voyaient plus que de très loin, de très haut, comme si elles planaient déjà dans l'éternité... On a un souvenir de leur veillée suprême, un cantique. Composé sur le rythme de la *Marseillaise*, transcrit avec un bout de charbon taillé en pointe, il fut ramassé dans leur cachot par une main pieuse, c'est une hymne de triomphe, un hosanna vainqueur.

Livrons nos cœurs à l'allégresse !
Le jour de gloire est arrivé.
Loin de nous la moindre faiblesse :
Le glaive sanglant est levé.
Préparons-nous à la victoire
Sous les drapeaux d'un Dieu mourant.
Que chacun marche en conquérant !
Courons tous, volons à la gloire !
Ranimons notre ardeur.
Nos corps sont au Seigneur.
Montons, Montons.
A l'échafaud, et Dieu sera vainqueur !...

Ce même jour, 16 juillet, elles comparaissent devant le "Tribunal de Sang." On les incrimine pour les cantiques, hymnes contre-révolutionnaires, les "cœurs" trouvés dans leurs papiers. "Elles sont rebelles, séditieuses, ruminant le désir de voir le peu-

ple français remis aux fers des tyrans et dans l'esclavage des prêtres sanguinaires autant qu'imposeurs"

On était au plus mauvais jour de la Terreur. On jugeait et envoyait à l'échafaud par haine et sous n'importe quel prétexte. Les seize sœurs furent condamnées à mort, coupables d'avoir chanté des cantiques et d'avoir conservé des images du Sacré-Cœur. Dans les vingt-quatre heures devait avoir lieu l'exécution. Elles s'y préparèrent en récitant l'Office des morts et elles achevaient leurs pieuses psalmodies quand on vint les appeler pour aller au supplice (17 juillet 1794.)

Elles montent dans les charrettes, vêtues de leur blanc manteau de chœur. Au pied de l'échafaud, les Carmélites à genoux entonnent le *Veni Creator*, la Prieure obtint d'être exécutée la dernière, voulant soutenir du geste et de la voix toutes ses pauvres filles.

C'est la plus jeune de toutes, une novice, sœur Constance, qui fut appelée la première, la seconde fut sœur Maria-Henriette.

Après elles, chacune s'inclina à son tour devant la mère Prieure pour demander la permission de mourir, recevoir la dernière bénédiction et franchir en courant les marches de l'échafaud, volant au martyre avec une joie et une sérénité admirables. La Mère de Jésus-Crucifié et sœur Charlotte de la Résurrection, toutes deux octogénaires, redeviennent jeunes pour courir à la mort—en pardonnant à leurs bourreaux. Seize fois la couperet tomba et la Mère Prieure, la dernière, subit le martyre après avoir encouragé ses filles dans le suprême combat.

Pas un cri, pas un roulement de tambour. Le silence d'admiration subite et de grande pitié. Les corps des seize martyres furent déposés dans une fosse commune, au quartier Picpus, tout près du jardin des chanoinesses de Saint-Augustin.

Leur sang avait éteint la persécution. Onze jours après, Robespierre montait sur l'échafaud et plus tard Scellier qui avait prononcé la sentence de mort contre les saintes religieuses.

Aujourd'hui—les seize martyres de Compiègne montent sur les autels, afin que les Ordres religieux si odieusement persécutés en France, aient de puissantes protectrices, la France un gage de miséricorde et de paix, l'Eglise une nouvelle assurance de son immortelle fécondité.



Pe
chrét
solei
raien
saien
rant
daier
sacra
No
forts
nuit.
chan
donn
ces p
se ca
bran
sol, c
nom

Le
bien
pides
ans,
fort c
une
vena
le m

Ce
exté
tout
plan
de le
Ce
taier
cens
sées

A
souff
trau
sible
Mon
tenir
dès c
de to
quoi

Il
port
des,
Cl
leme

LES LEGENDES DU PEUPLE CANADIEN
A L'OMBRE DE LA CROIX.

LA GUERRE AVEC LES IROQUOIS

NOS ancêtres ont eu à supporter quatre guerres avec les Iroquois.

Pendant près d'un siècle semblables aux premiers chrétiens, quand le matin ils voyaient lever le beau soleil du Bon Dieu ils ne savaient pas s'ils le verraient coucher le soir, car les Iroquois qui connaissent tous les sentiers de la forêt, se cachent durant le jour et pendant l'obscurité de la nuit ils fondaient sur les habitations canadiennes tuant, massacrant, pillant tout ce qui tombait sous leurs mains.

Nos ancêtres furent obligés de se construire des forts pour y trouver un refuge assuré pendant la nuit. Durant le jour quand ils travaillaient au champ, des sentinelles étaient placées à distance pour donner l'alarme en cas d'attaque, et même, malgré ces précautions, les rusés Iroquois savaient si bien se cacher à travers les souches, sous les débris de branches, de feuilles dont plus d'un pied couvrait le sol, qu'à chaque été, ils faisaient toujours un bon nombre de victimes.

Les forts que nos ancêtres construisirent furent si bien faits que pas un seul ne fut pris par ces intrépides sauvages. Une jeune fille qui n'avait que 14 ans, comme on le verra plus tard, enfermée dans un fort où il n'y avait pas un homme, put pendant toute une nuit, tenir à distance une bande d'Iroquois qui venaient de tuer une douzaine de nos ancêtres sortis le matin pour aller ensemercer leurs champs.

Ces forts étaient construits en bois. La palissade extérieure n'était rien autre chose que de gros arbres tout ronds desquels on enlevait l'écorce et qu'on plantait presque droits pour empêcher les sauvages de les escalader.

Ces forts étaient entourés de larges fossés. Ils étaient construits sous les ordres du Seigneur par ses censitaires qui, à l'abri de ces forteresses improvisées trouvaient protection et sécurité.

A cause de ces Iroquois, nos ancêtres ont eu à souffrir même de la faim. Il y eut un temps où les travaux des champs étaient devenus presque impossibles et les communications très difficiles. Entre Montréal et Québec, les voyageurs étaient obligés de tenir leurs embarcations au milieu du fleuve, car dès qu'ils voulaient longer le rivage, ils étaient sûrs de tomber dans une embuscade. Ces guerriers iroquois n'étaient pourtant que deux mille.

Il n'y avait qu'un moyen de les réduire : aller porter la guerre chez eux et incendier leurs bougades, comme le firent les Américains plus tard.

Champlain avait demandé à la Mère-Patrie seulement 120 hommes du métier, auxquels il aurait

joint 5,000 Algonquins qui brûlaient du désir d'aller venger le sang de leur compagnons d'armes, on lui refusa ce secours. On écrivait lettres sur lettres : les pères Jésuites suppliaient au nom des âmes et les colons au nom de leurs enfants. Mais la France officielle était sourde. Pendant que l'Espagne colonisait l'Amérique du Sud et l'Angleterre, l'Amérique du Nord, la France demeurait dans ses étroites limites, déchirée audehors par des factions et menacée au dehors par des puissances rivales.

La Province de Québec a fait la même faute de nos jours ; il était bien facile à l'élément français d'avoir la prépondérance dans l'Ouest canadien. 50,000 des nôtres dans le Manitoba assuraient le double triomphe de la langue française et des écoles catholiques. On semble maintenant vouloir réparer la faute commise. Tant mieux. Mais revenons à nos ancêtres et assistons aux souffrances de leur long martyre.—

On a déjà vu que les Iroquois étaient en guerre avec les autres nations sauvages depuis probablement des siècles avant l'arrivée de nos pères.

Nous avons vu Champlain notre fondateur aider les Montagnais et les Hurons à défendre leur Patrie. Maintenant nous allons voir les Iroquois devenir les agresseurs.

Les cinq nations iroquoises l'une après l'autre et quelques fois toutes ensemble vinrent porter la destruction et la mort parmi nos premiers pères pendant près d'un siècle, si l'on excepte 18 ans de repos.

A la ville de Trois-Rivières fondée en 1634, il y avait un poste de traite et deux de nos ancêtres Thomas Godefroy et François Marguerie qui étaient allés au service de la compagnie, rencontrer les sauvages pour les emmener traiter à Trois-Rivières, furent pris pendant une nuit du mois de février en 1641.

Voici ce qui était arrivé. Un chef Iroquois avait rassemblé ses guerriers pour faire la grande danse de guerre sur les bords du lac Champlain :

—Guerriers, dit-il, avez-vous du Cœur ?

A ce mot, des trépignements ou mieux des hurlements s'échappent de toutes les poitrines. Une vingtaine de braves, s'envoient nu-pieds marcher sur des charbons ardents. Un autre s'ouvre les machoires, se perce une joue de part en part, passe un bois enflammé dans la plaie pour la cautériser, y introduit une corde et va se suspendre à un arbre. Un jeune homme fou de rage belliqueuse, simule un combat avec un arbre qu'il suppose être un de nos ancêtres et sur l'écorce duquel il avait dépeint un visage "d'homme pâle." De son couteau, il lui creve les yeux, il lui brûle les lèvres avec un tison d'orme enflammé, lui écrase la tête à coup de massue, puis se jetant avec frénésie sur l'arbre, de ses dents il déchire l'écorce, et de sa bouche écumante

de rage, il jette au pied du chef le reste des chairs supposées palpitantes de sa victime. Mais suivez du regard ces deux colosses qui se traînent dans la neige, par moment s'arrêtant, puis ensuite sautant à la manière des lièvres et allant se cacher derrière un arbre, pour s'élancer de nouveau dans l'espace avec la vitesse du chevreuil. Dans leur cours ils décrivent un circuit et arrivent à l'improviste sur deux sauvages qu'ils terrassent et font prisonniers, voulant faire comprendre au chef que c'est ainsi qu'ils saisiront les Français. Le chef qui avait assisté témoin impassible à ce combat simulé, convoqua ses guerriers en conseil. Il alluma son calumet des conseils et avec une dignité vraiment royale, il lança trois bouffées de pétun vers les quatre points cardinaux; chacun des conseillers en fit autant au milieu d'un



CATHERINE TEGAKOUITA,

La vierge iroquoise

silence de mort, non seulement de la part des membres du conseil, mais de toute la tribu. Chansons, danses, conversations avaient cessé; on avait même muselé les chiens pour les empêcher d'aboyer: le moindre bruit pouvaient distraire "l'esprit des conseils." "Camarades de guerre, dit le chef, les hommes au visage pâle qui viennent de l'autre côté des grandes eaux, ont donné la main à nos ennemis mortels les Algonquins, ils ont de longues baguettes creuses en fer qui vomissent le feu et le plomb sur nous. Il n'y a qu'un moyen de les réduire, c'est de

les saisir avant qu'ils se mettent en défense. Rendons-nous donc au pays de nos ennemis par de longs détours dans la forêt épaisse et attendons les à leur passage le long du grand fleuve. Tuons tous les hommes toutes les vieilles femmes et tous les enfants, nous n'épargnerons que les femmes et les filles vigoureuses qui peuvent travailler, porter nos fardeaux et nous servir d'esclaves.

Guerriers, pour vous animer à détruire cette race infâme, rappelez-vous que la chair de l'homme blanc rôtie à la broche est délicieuse et que la vengeance au cœur du Sauvage est bien douce; qu'en dit mon frère *Orme Vert*? Orme Vert répondit—"La Sagesse à parlé par ta bouche, Grand Chef; guerre à mort à tous les Français! que le sang rougisse les eaux du grand fleuve, que leurs ossements jonchent la terre, et que leur esprit aille avertir en songe leurs frères d'outre-mer que l'Iroquois est terrible à la guerre et qu'il préfère la mort à la honte de l'asservissement"

Chaque conseiller appelé à prendre la parole répéta le cri: mort aux français. Et tous en chœur s'écrièrent: elle est grande la nation iroquoise! Puis le chef annonça à la tribu que les nobles iroquois avaient déclaré la guerre aux hommes pâles et que cette guerre durerait tant qu'il resterait un de ces visages dans les "Kanata" c'est-à-dire les hameaux. La tribu sortit alors de son silence. Les jeunes gens commencèrent à crier, danser, se rouler par terre, se battre contre des êtres imaginaires. Leurs mères les encourageaient en disant: mon fils, ramène la chevelure d'un blanc suspendue à ta ceinture ou ne reviens plus jamais en ma présence.

Malgré les rigueurs de l'hiver tous voulaient partir le soir même pour aller détruire le fort de Trois-Rivières.

Le chef en choisit douze; la prudence lui conseillait de ne pas en envoyer un plus grand nombre pour ne pas les exposer à mourir de faim.

Ces douze braves partent la nuit même, longent la rivière du Richelieu, arrivent au fleuve St-Laurent, enlèvent leurs raquettes de leurs pieds et mesurent si exactement leurs pas qu'ils ne laissent dans la neige que l'empreinte d'un seul pied pour faire croire qu'un seul homme avait traversé en cet endroit, puis s'enfoncent dans les forêts qui bordent le nord du fleuve, et guettent avec une anxiété féroce le passage de quelques traiteurs blancs.

Deux d'entre eux envoyés comme éclaireurs, revinrent trouver leurs compagnons en bondissant d'une joie sauvage: ils avaient vu une fumée s'élever dans le fond d'une petite baie que les Français avaient nommé *la baie qui fume*, à cause d'une source dont l'eau ne gélait pas pendant l'hiver.

C'était le 20 février, 1641, François Marguerie fameux interprète ainsi que son compagnon Thomas

Gode
pour
vinre
faire
ze in
et se
Mais
na de
ner e
dre t
de la
Ma
chosc
enne
—
—
de ce
—
Ma
Les
que
mit,
leur p
—
chef
marc
ensu
en m
Le
on e
Marg
defro
cheu
Jésu
sauv
Le
Chan
mot
le sa
dem
la g
en C
Q
son
à cr
coup
un r
ploy
clan
écho
L
bly
au s
vis p
ils s

Godefroy, étaient sortis du fort de Trois-Rivières pour aller rencontrer les chasseurs Algonquins. Ils vinrent camper à la *baye qui fume* et se disposaient à faire rotir quelques perdrix, quand tout-à-coup douze iroquois les entourent, s'emparent de leurs armes et se préparent à les brûler vifs, puis à les manger. Mais le capitaine de la bande, rusé et prudent, donna des ordres à ses compagnons d'armes de les amener captifs à la terre des Iroquois et de ne pas perdre une minute car les hommes de fer (les soldats) de la nation blanche n'étaient pas loin.

Marguerie dit au chef: je vais te demander une chose qu'un homme de cœur ne refuse jamais à un ennemi mourant:

—Parle, dit le chef:

—Je veux écrire ma dernière volonté sur l'écorce de ce gros bouleau.

—Ecris, dit le chef.

Marguerie, à l'aide d'un charbon écrivit ces mots: *Les Iroquois nous ont pris entres dans le bois, pendant que Godefroy, écrivait: les Iroquois nous ont pris la nuit, il ne nous ont fait aucun mal ils nous amènent dans leur pays pour nous brûler.*

—Vous avez écrit votre dernière volonté, dit le chef: maintenant partons au pas de course; Je vais marcher le premier, les deux prisonniers vont venir ensuite les autres vont suivre avec de bonnes harts en main pour obliger ces captifs à nous suivre.

Le chef traverse le fleuve St. Laurent en courant; on eut dit un chevreuil poursuivi par des chasseurs; Marguerie était toujours sur ses talons ainsi que Godefroy. Tous deux étaient réputés les meilleurs marcheurs de la colonie; ils avaient accompagné les pères Jésuites dans leurs missions lointaines et jamais sauvage ne les avait dépassé à la course.

Le fleuve traversé, le chef se dirigea vers le lac Champlain en suivant la rivière Richelieu. Pas un mot n'était dit, Godefroy et Marguerie avaient fait le sacrifice de leur vie à Dieu et le long du chemin demandaient par l'intercession de la Sainte Vierge, la grâce de mourir martyrs de la cause catholique en Canada.

Quand le chef vit qu'il était dans les limites de son pays et qu'une surprise des blancs n'était plus à craindre, il ralentit le pas, puis s'arrêtant tout-à-coup, il se tourna vers nos deux ancêtres, et sans dire un mot, il leur tâta les jambes, essaya en vain de ployer leurs jarrets d'acier puis poussa un cri d'exclamation: wah! wah! wah! et les autres de faire écho: wah! wah! wah!

Le lendemain, ils arrivèrent au rapide de Chambly et n'avaient pas encore mangé depuis la veille au soir, quand tout-à-coup, trois orignaux poursuivis par des loups viennent traverser le chemin où ils se trouvaient.

Le chef regarda Marguerie en lui disant: Peux-tu les tuer?

Prompts comme l'éclair Marguerie et Godefroy saisissent leur fusil des mains des deux sauvages qui les gardaient soigneusement, mettent en joue en criant: à l'oreille, camarade; les deux cariboux tombent morts. Les deux prisonniers remettent tranquillement leurs armes à leurs gardiens qui tremblent comme des feuilles en les reprenant, croyant que ces fusils étaient pour éclater en leurs mains.

Godefroy et Marguerie prennent leur couteau écorchent chacun son orignal avec plus de vitesse et de savoir faire que les sauvages, battent le briquet et se disposent à faire cuire à la broche le produit de leur habileté. Les sauvages les regardent sans rien dire, mais un œil observateur remarquerait que leur œil est devenu moins farouche. Les commandements qu'ils donnent sont moins sévères. Le chef de la bande paraît préoccupé d'une pensée: sauver du supplice du feu ces deux prisonniers qu'il doit remettre au grand chef de la tribu. Il sait que celui-ci les attend pour les livrer à la fureur des jeunes gens de la nation qui vont épuiser sur eux toutes les tortures que peut inventer la plus crnelle Sauvagerie. Va-t-il réussir?

Ils se mettent en marche de nouveau, cinq heures plus tard, ils arrivaient tous les 14 à la tribu des Iroquois agniers. Trois cris de triomphe annoncèrent aux guerriers de la bourgade qu'on avait fait des prisonniers.

Marguerie et Godefroy furent l'objet de la curiosité publique. Les femmes et les enfants n'avaient jamais vu *d'homme blanc*. Marguerie avait les cheveux châtains et les yeux bleus, tandis que Godefroy était brun et portait une cicatrice à la joue ce qui est une marque de distinction chez les sauvages—aussi on le trouvait moins laid que celui qu'on appelait à Trois Rivières le *beau* Marguerie.

Pendant que les femmes faisaient leurs remarques sur les nouveaux arrivés, remarques qui n'étaient pas à l'avantage de la race blanche, les jeunes gens préparaient le bûcher et les poteaux, où ils devaient faire souffrir le martyr à leurs prisonniers.

Tiens, dit l'un d'eux à Marguerie, c'est là que je vais t'attacher, puis je vais me tailler dans ta chair, quelques livres de viande pour prendre des forces, et ensuite nous commencerons à te faire brûler o! jouissance!... et de ses deux yeux jaillirent des étincelles de haine.

Marguerie et Godefroy se regardèrent, se dirent adieu; une larme coula sur la joue du jeune Godefroy: le souvenir de sa mère venait de traverser son esprit ou mieux son cœur. Tous deux jetèrent un regard vers le ciel, firent un grand signe de croix et

s'avancèrent au lieu désigné, les muins jointes en récitant les litanies de la Ste. Vierge.

Pendant que la foule s'assemble pour contempler le spectacle de leurs souffrances, voyons ce qui se passe à Trois-Rivières.

Des chasseurs sortis le 21 février trouvèrent ces mots écrits par Marguerie : *Les Iroquois nous ont pris entrez dans le bois*, ils retournent en toute hâte porter la nouvelle au fort, dont les habitants furent vivement affligés : on fit des prières publiques pour les deux captifs.

Dans la nuit du 22 février, le Très-Saint-Sacrement resta exposé à l'adoration des fidèles. Que de prières ferventes passèrent par le Cœur de Jésus pour monter au pied du trône de l'Eternel!

Pendant cette nuit sur les bords du lac Champlain, le sort de Marguerie et Godefroy allait se décider. Les jeunes guerriers Iroquois avaient allumé le feu et avaient déjà commencé à lier leur deux victimes quand des ordres du grand chef les obligèrent à ramener les captifs en sa présence. Les captifs eurent la permission d'assister au conseil. Les quatre premiers conseillers qui parlèrent furent pour la peine de mort et de la mort la plus cruelle, car tous les français étaient des traîtres.

Le cinquième à parler fut le chef de la bande qui avait fait prisonniers Marguerie et Godefroy—Grand chef, dit-il; les français ont une science que n'avons pas; ils font des armes qui jettent la mort bien loin autour d'eux, je propose donc qu'on échange nos deux prisonniers pour cinquante arquebuses. Traitions bien ces prisonniers pendant l'hiver et les hommes blancs joyeux de revoir leurs deux compatriotes nous donneront de bons fusils. Nous n'avons pu en avoir que cent des Hollandais de Manhate qui nous disent en avoir peu, mais la véritable raison c'est qu'ils ont peur qu'une fois en possession d'armes à feu nous les tournions contre eux. Nous dirons aux Français que les fusils qu'il nous donneront, nous ne nous en servirons jamais contre eux avec qui nous allons faire la paix et à qui nous vendrons nos pelletteries.

Ces dernières paroles reçurent l'approbation de toute l'assistance et tous les regards se portèrent sur les prisonniers, à qui le grand chef permit de parler. Marguerie qui parlait la langue des sauvages avec une facilité étonnante demanda quelque temps pour consulter le "Grand Esprit :

La position était difficile, il savait que les Iroquois n'avaient qu'un but : exterminer tous les blancs et tous les sauvages Algonquins, Hurons et autres pour rester les seuls maîtres du pays. Pour en arriver là, il leur fallait des armes à feu et ils croyaient que les Français, plutôt que de voir mourir leur compatriotes

dans les tourments d'un brasier ardent, leur en procureraient.

Marguerie qui avait demandé avec ferveur à Dieu le pardon de ses péchés ne craignait pas la mort. Sa réponse fut noble. Le gouverneur Ononchio jugera dit-il, si je dois mourir ainsi que mon compagnon. Soyez assuré, grand chef, qu'il ne fera que ce qui est droit comme la flèche de l'Iroquois : la mort de deux hommes importe bien peu quand il s'agit de sauver l'honneur d'une nation. Wah! wah! s'écrièrent les sauvages frappés d'admiration. Le conseil décida d'aller au printemps demander des fusils en échange des prisonniers. Nos deux captifs furent bien traités pendant l'hiver qu'il passèrent avec les Iroquois ; ils n'eurent qu'à souffrir du froid et à servir le chef.

Pendant l'été suivant, cinq cents guerriers Iroquois, dont cinquante avaient des fusils que les Hollandais de Manhette (New York) leur avait fournis vinrent encore se présenter en face du fort de Trois Rivières.

Les Français se mirent en défense. On vit bientôt un canot monté d'un seul homme portant un ling blanc à la pince, c'est-à-dire, un pavillon parlementaire, sortir de la flotille et s'avancer vers le fort. Tout-à-coup un cri de joie s'échappa de toutes les poitrines : les Français du fort venaient de reconnaître Marguerie qu'on croyait mort. Les Iroquois l'envoyait demander la paix en leur nom à condition d'avoir des fusils.

Après des pourparlers, les sauvages rendirent la liberté aux deux prisonniers, mais le gouverneur Mantmagny ne voulut accepter la paix qu'à condition qu'elle s'étendrait à tous les sauvages amis ; les Algonquins et les Hurons, que les missionnaires étaient à convertir. Les Iroquois alors se retirèrent en tirant sur les Français, pour aller se cacher dans les bois et se répandre le long du fleuve depuis Saguenay jusqu'à Ottawa.

Mais grâce aux nombreuses prières qui avaient été faites pour eux, Marguerie et Godefroy étaient libres, plus heureux que bien d'autres dont nous allons raconter la captivité et la mort.

Z. LACASSE, O.M.I.

Un flâneur, placé depuis une demi-heure derrière un pêcheur à la ligne, qui suivait son bouchon avec une patience angélique, murmure à l'oreille de son voisin :

—Y a-t-il rien de plus bête qu'un pêcheur à la ligne ?

—Certainement, Monsieur, reprit le pêcheur qui avait l'oreille très fine...il y a ceux qui le regardent.

UN CANADIEN DU LAC SAINT-JEAN, MARQUIS
PENDANT UN AN

RÉCIT D'UN TOURISTE AMÉRICAIN.

I

(Suite)

Ce mois de juin-là, la tente fut plantée à côté du *Rapide des Cèdres*. Un grand banc de rochers traversait la rivière dans toute sa largeur. L'eau, arrêtée brusquement par les rochers à pic, les franchissait en un triple bondissement : audessus du barrage, elle était brune ; au bord de la chute, elle devenait dorée ; enfin, c'était une nappe blanche frémissante qui se précipitait. Au bas de la chute, sur la rive gauche, une haute pointe de rochers abritait une petite grève incurvée, avec du sable blanc, puis le terrain s'élevait en pente douce, et c'est là qu'ils avaient dressé la tente, à demi-cachée par les bouleaux et les balsamiers.

A mesure qu'elle descend, la rivière devient plus étroite et plus profonde. Elle est morne, cette rivière assombrie par les hauts bancs qui l'enferment à gauche ; bordée à droite d'îles hérissées de récifs, elle est dangereuse et puissante. De plus, vers le milieu de son cours, *l'île Maligne* lève sa figure méchante, couturée de cicatrices, hérissée de squelettes d'arbres morts. Et, de chaque côté de l'île, la rivière va se brisant en une longue série furieuse de rapides et de chutes où aucun navire ne peut passer.

C'est là, sur la pointe de *l'île Maligne*, que se trouve le meilleur endroit de pêche de toute la rivière, et c'est là qu'Alden avait décidé de se rendre avant de prendre le chemin de retour. Depuis dix jours déjà, ils attendaient, près du rapide des Cèdres, que l'eau fut assez basse pour rendre possible la descente vers l'île. A la fin, Alden s'impatientait. C'était un matin splendide : un ciel bleu comme une immense gentiane, une atmosphère embaumée par des milliers d'œillots sauvages, un rayon de soleil caressant la rivière, une de ces matinées où l'idée de danger et de mort semble inadmissible.

—Jean, c'est aujourd'hui que nous allons à l'île. L'eau est certainement assez basse, à présent.

—Pas encore, m'sieu. J'en suis bien fâché, mais le moment n'est pas venu.

Alden se mit à rire d'une manière assez désobligeante :

—Je crois vraiment que vous avez peur. Je vous croyais pourtant bon canotier...

—Je le suis, répondit Jean tranquillement ; et, d'ailleurs, c'est le pire des canotiers, celui qui n'a jamais peur.

—Mais, en septembre dernier, vous avez bien mené notre *monsieur* à l'île, et vous lui avez fait faire

une pêche magnifique. Pourquoi ne voulez-vous pas faire de même pour moi ? Je crois que vous ne voulez pas me donner cette bonne place et que vous la gardez pour lui.

Jean devint tout rouge.

—M'sieu n'a pas de raison de dire cela de moi. Je lui demande de bien vouloir ne pas le répéter.

Alden rit de nouveau. Il en voulait à Jean de prendre les choses si sérieusement et d'être si obstiné. Par une matinée comme celle-là, c'est absurde. Il ne lui en coûterait guère de faire au moins un effort pour tenter l'aventure. Si c'était impossible, ils abandonneraient le projet.

—Cela va bien, Jean, dit-il. Je retire ce que j'ai dit. Vous êtes seulement un peu craintif, voilà tout. François viendra avec moi. Nous pourrons conduire le canot à nous deux. Jean restera ici à garder le campement. Eh ! François ?

François, le second guide, était, en somme, un être d'un assez bon naturel, mais plein de vanité, avec juste ce qu'il fallait de sens pour obéir aux ordres de Jean, et juste assez de jalousie pour le faire sauter de joie à l'idée de faire preuve d'indépendance. Il aspirait à être premier guide un jour ou l'autre, peut-être serait-ce au prochain voyage, s'il avait un peu de chance...

Il se mit à rire de satisfaction en montrant toutes ses dents, et répondit oui de la tête.

—A votre service, m'sieu. J'ai idée que nous réussirons.

Mais, au moment où ils allaient s'embarquer, comme François maintenait le canot immobile afin qu'Alden pût prendre place à l'avant, Jean arriva et le poussa de côté.

—Va au lit, imbécile, murmura-t-il.

Et, donnant une poussée au canot, qui s'écarta de la rive, il sauta légèrement à sa propre place, à la poupe.

Alden souriait en lui-même, mais ne dit rien pendant quelque temps. Quand ils eurent descendu la rivière pendant un mille ou deux, il dit :

—Eh bien ! je vois que vous avez changé d'idée, Jean ; est-ce que vous auriez meilleure opinion de la rivière maintenant ?

—Non, M'sieu, je pense toujours pareil.

—Eh bien, alors ?

—Je dois courir la chance avec vous ; qu'elle soit mauvaise ou qu'elle soit bonne. Ce n'est pas une honte d'avoir peur. La honte, c'est de ne pas savoir regarder la peur en face. Seulement, je vous demande une chose...

—Et c'est ?...

—De vous agenouiller dans le canot aussi bas que vous pourrez. Ramez ferme tout le temps, et si une

(A suivre sur la page 16)

L'Ami du Foyer

JOURNAL DES FAMILLES CHRÉTIENNES

Paraissant le 10 de chaque mois.

Prix d'Abonnement - - - 50 cents par An

L'Ange du Foyer

JOURNAL DES ENFANTS.

Paraissant le 25 de chaque mois.

Prix d'Abonnement, 25 cents par An.

Pour les personnes qui s'abonnent en même temps à *L'Ange du Foyer* et à *L'Ami du Foyer*, le prix sera de 60 cts pour les deux. L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

Pour payer le prix d'abonnement, envoyer un mandat-express, ou encore, un mandat-poste ou un bon de poste.

Toute correspondance concernant *L'Ami du Foyer* doit être adressée, et tout mandat doit être fait payable à

L'AMI DU FOYER.
Saint-Boniface, Manitoba, Canada

AVANTAGES SPIRITUELS

Offerts aux bienfaiteurs de l'Œuvre des Vocations et aux abonnés de *L'Ami* et de *L'Ange du Foyer*.

Ils participent :

1o. Aux prières qui sont faites, tous les jours, dans chaque communauté des Missiennaires Oblats, pour leurs bienfaiteurs vivants et décédés.

2o. Aux mérites de deux messes dites chaque semaine, à leur intention. Ils peuvent appliquer à telle ou telle personne, vivante ou défunte, les 104 messes dites chaque année à leur intention.

De plus :

Chaque mois, une messe de *requiem* sera dite pour les bienfaiteurs de l'Œuvre des Vocations et pour nos abonnés, décédés dans le cours du mois : et ils seront recommandés aux prières, quand nous serons informés de leur décès.

Un service solennel sera célébré chaque année, dans la première semaine de novembre, pour nos abonnés défunts et parents de nos abonnés.

PRIMES

Nous offrons en Prime :

—A toute personne qui nous envoie un abonnement (50 cents) : une image de la **SAINTE-FAMILLE**, ou une image de la **FAMILLE CHRÉTIENNE EN PRIÈRE**.

—A toute personne qui nous envoie deux abonnements (une piastre) un beau petit volume, orné d'images à choisir parmi les suivants :

Les enfants de la Bible.

Garcia Moreno.

Don Bosco.

Histoire de la Grotte de Lourdes.

Les jeunes Saintes.

Vie de N-S. J.-C.

Saint Antoine de Padoue.

Vie et miracles de S. Benoît.

Sainte Elizabeth de Hongrie.

S. François d'Assise

Les visites des Anges.

S. François de Sales.

S. François Xavier.

S. Louis roi de France.

S. Louis de Gonzague.

Histoire populaire de S. Martin.

S. Dominique.

Sainte Thérèse.

S. Vincent de Paul.

Vie de la T. Ste Vierge.

Les saints de l'Atelier.

Ou bien un des ouvrages du R. P. Lacasse, O.M.I.—Le Prêtre vengé.—Dans le camp ennemi.—Autour du Drapeau.

Pour trois abonnements (\$1.50), nous offrons un des trois livres du R. P. Lacasse, relié

—Les images sont envoyées, roulées, sous étui, pour éviter tout froissement.

L'AMI DU FOYER

Plusieurs abonnés nous ont exprimé le désir de recevoir *L'Ami du Foyer* plus souvent qu'une fois par mois. Nous allons nous rendre à ce désir.

A partir du mois d'août, *L'Ami du Foyer*, journal des familles chrétiennes, à 16 pages, paraîtra le 10 de chaque mois. Prix de l'abonnement pour un an : 50 cents. Pour l'Europe : 3 francs.

L'Ange du Foyer, journal des Enfants, à 8 pages, paraîtra le 25 de chaque mois. Prix de l'abonnement : 25 cents. Pour les personnes qui s'abonnent en même temps à *L'Ange du Foyer* et à *L'Ami du Foyer*, le prix sera de 60 cents pour les deux.

PRIMES

A nos zélateurs et zélatrices qui nous enverront dix abonnements à *L'Ami du Foyer*—voir les Bulletins d'abonnements pour les conditions— Nous offrons un des magnifiques ouvrages suivants à leur choix.

1o Les Saints Évangiles en 5 petits volumes. Tous les étudiants qui se destinent à l'état ecclésiastique devraient avoir cet ouvrage.

2o LE LIVRE DE TOUS. Un beau volume de 470 pages par le P. Berthier. Il serait à souhaiter qu'un chapitre de ce livre soit lu dans toutes les familles, tous les jours dans les veillées d'hiver et durant l'été, au moins le dimanche. Quel profit résulterait pour les âmes de cette pratique.

3o LETTRES À DES FIANCÉS.— Pour faire voir à nos familles chrétiennes l'importance de ce livre nous reproduisons les titres de quelques lettres.

1o En pleine joie des Fiançailles.

2o Grandeur du Mariage.

3o Les Mariages sans Dieu.

4o Les Mariages malheureux.

5o Les Mariages écrits au ciel.

6o Le jour du Mariage.

7o Unis pour la vie.

8o Le remède pire que le mal.

9o La femme aide de l'homme.

10 Les Berceaux.

11 Les Adolescents.

12 J'ai mon fiancé aussi. La Vocation religieuse.

Adresse : *L'Ami du Foyer*,
Saint-Boniface, Man.

L'ANGE DU FOYER.

JOURNAL DES ENFANTS.

Parents chrétiens, invitez *L'Ange du Foyer* à se reposer chez vous.

Avec ses jolies gravures, ses récits amusants et

instructifs
fants
leur p
compre
dont le
quelque
des exer
du Foyer
et à for

A l'ex
ce, nous
nos futu

Le ba
compos
abonnés
tant qu
bres de
nous le
que mil
de St-J
Saint-J
P. direc
permis
pitaine
curer le
journal

L'An
portrait
page gr
CE ANG
rie les j
bonnen
bonnés
éprenv

Une
Maison
cette n

Il est
celle d
d'un bé
des no
bas des
Madelè
L'air &

Nous
emple,
leur ac
me ave
de fant

Qu'o
mier
traits

instructifs, il aura le don de plaire à vos jeunes enfants. Ce petit journal, fait uniquement pour eux leur parlera un langage simple et clair qu'ils comprendront. En le lisant régulièrement, ils prendront le goût des bonnes lectures. Ils y trouveront quelques notions religieuses et des traits édifiants, des exemples des vertus propres à leur âge. *L'Ange du Foyer* aidera aux parents à cultiver l'intelligence et à former le cœur de leurs chers enfants.

LA MILICE ANGÉLIQUE.

A l'exemple d'une excellente petite revue française, nous voulons organiser en bataillon, l'armée de nos futurs abonnés à *L'Ange du Foyer*.

Le bataillon sera appelé *Milice angélique* et sera composée de compagnies d'au moins 10 miliciens-abonnés avec un capitaine. Chaque capitaine, autant que possible, distribuera le journal aux membres de sa compagnie. S'ils sont éloignés de lui, nous les servirons nous-mêmes par la poste. Chaque milicien-abonné sera invité à porter le cordon de St.-Joseph et à réciter tous les jours la "Prière de Saint-Joseph pour obtenir la vertu de pureté." Le P. directeur de *L'Ange du Foyer* a reçu de Rome la permission de bénir le cordon de St.-Joseph. Le capitaine s'adressera à *L'Ange du Foyer* pour se procurer les cordons pour sa Compagnie. Il recevra le journal gratis.

L'Ange du Foyer publiera chaque mois quelques portraits de ses zéloteurs ou zélatrices. Ce sera une page gracieuse, intéressante, la GALERIE DE LA MILICE ANGÉLIQUE. Seront reproduits dans cette galerie les portraits de ceux qui auront recueilli dix abonnements et qui nous enverront, avec leur liste d'abonnés, une bonne photographie—de préférence une épreuve photographique non collée.

Une revue française de l'Enfance, publiée à la Maison de la Bonne Presse, nous a donné l'idée de cette nouveauté.

Il est entendu que cette photographie peut être celle d'un membre quelconque de la famille, même d'un bébé. La petite revue française ne publie que des noms de baptême ou des noms de fantaisie, au bas des gravures, comme Marie-Louise, Antoinette, Madelène, C., Louis L., Cabochon, Chouette, Nez en L'air &.

Nous invitons nos jeunes amis à suivre cet exemple, à signer leurs listes de leur nom, indiquant leur adresse, et de se contenter d'un nom de baptême avec l'initiale du nom de famille ou d'un nom de fantaisie pour la publication dans la Galerie.

Qu'on veuille bien se hâter : espérons que le premier numéro de *L'Ange* aura au moins 25 portraits à publier — tout une page. — Comprenons

bien : avec votre liste d'abonnés envoyez votre photographie ou celle d'un autre et le portrait sera publié dans le journal. Demandez-nous les cordons de St.-Joseph. Adresse : *L'Ange du Foyer*,

Saint-Boniface, Man.

LE MOBILIER RELIGIEUX D'UNE MAISON CHÉTIENNE

QUAND on entre dans une maison, on reconnaît bien vite, à la simple inspection du mobilier, la profession, le genre de vie, les goûts de ceux qui l'habitent. Si, par exemple, on y voit un bureau, des registres, des livres, c'est qu'il y a probablement là un homme d'étude ou d'affaires. Y trouve-t-on des instruments de musique, on en conjecture la présence de quelque artiste ou d'un amateur. L'aspect extérieur d'une église nous avertit déjà du caractère sacré de cet édifice où DIEU deigne habiter avec nous ; à l'intérieur, tout nous rappelle sa présence ; tout nous crie : Ce lieu est saint, c'est la maison de DIEU.

Si la maison d'une famille chétienne est vraiment une église domestique, comme l'a dit saint Paul, son caractère doit le manifester de quelque manière au dehors. En y entrant, on doit reconnaître à première vue qu'elle est habitée par des chrétiens. Les païns avaient leurs dieux lares et leurs pénates ; les chrétiens ont leur culte domestique, leurs saintes images, leur mobilier religieux. Les maisons de nos pères étaient souvent ornées à l'extérieur d'une croix, d'une madone, d'une statue d'ange, de saint ou de sainte. Nous ne sommes pas tous propriétaires du logis que nous habitons, maître par conséquent d'en orner l'extérieur à notre gré ; mais rien ne nous empêche d'en meubler l'intérieur suivant nos idées et nos goûts. Et n'est-ce pas accomplir le devoir que nous avons tous de professer extérieurement notre foi, que de nous entourer dans nos demeures des symboles de nos espérances et de nos affections chrétiennes ?

La croix est le signe d'un chrétien. Dans toute maison chrétienne, il doit donc y avoir un crucifix ; c'est la première pièce d'un mobilier religieux, et c'est la pièce indispensable ; ceux-là mêmes qui, par esprit de pauvreté, renoncent à tout, gardent au moins un Crucifix. Ayons donc en nos maisons un Crucifix, un beau Crucifix si nos moyens nous le permettent, un Crucifix de famille qui, après avoir reçu les prières, les baisers, les larmes, le dernier soupir de nos aïeux, reçoive aussi les nôtres et passe à nos enfants. Exposons-le aux endroits les plus apparents, les plus convenables, à la place d'honneur.

Si DIEU est notre Père, JÉSUS-CHRIST notre frère, Marie est notre Mère du ciel. Un enfant bien né aime à vivre en compagnie de sa mère. Quand il s'en trouve séparé par la distance ou par la mort il en garde précieusement l'image, qu'il contemple de temps en temps avec amour. Ayons donc aussi dans notre maison une image de Marie, la Mère de DIEU et la nôtre.

L'image de la Sainte Vierge appelle celle de son chaste époux Joseph, père adoptif de JÉSUS, chef de la sainte Famille, patron des familles chrétiennes, modèle de l'ouvrier chrétien, protecteur de l'Eglise universelle.

Faisons mieux. Réunissons en un même cadre les trois augustes personnes de cette trinité de la terre. Comme Léon XIII nous l'a recommandé si souvent, agrégeons-nous à l'Association de la Sainte Famille et faisons la prière du soir en commun devant un tableau de la Sainte Famille. Ce sont les deux seules conditions que le Pape a mises aux nombreuses indulgences dont il a enrichi cette association.

Un marchand de Valence, en Espagne, avait coutume d'inviter chaque année, aux fêtes de Noël, un vieillard, une femme et un enfant pauvres, en l'honneur de la Sainte Famille. JÉSUS, Marie et Joseph lui apparurent à son heure dernière. "Vous nous avez reçus dans votre maison, lui dirent-ils; il est juste que nous vous recevions à notre tour dans la nôtre. Nous venons vous chercher pour vous emmener en Paradis." Il nous plaît de croire que tous ceux qui auront donné l'hospitalité à la Sainte Famille, prié devant son image, jouiront de la même faveur.

Nous pourrions compléter cette galerie pieuse par l'image du bon Ange que DIEU a proposé à notre garde spéciale pour nous conduire et nous protéger du berceau à la tombe; par celle du Saint dont nous portons le nom et sous la protection duquel nous avons été mis à notre baptême; par celle du Patron de notre paroisse ou de quelque autre Saint en qui nous avons plus de confiance, parce que nous le connaissons mieux et l'avons cultivé davantage; par le tableau de notre Première Communion, précieux souvenir pour le cœur fidèle,

Dans une chambre à coucher, au chevet du lit chrétien, il doit y avoir un bénitier, surmonté du rameau béni qu'on renouvelle chaque année au dimanche des Rameaux, après avoir brûlé celui de l'année précédente. Ce bénitier ne doit pas être un nid à poussière où les araignées tissent tranquillement leur toile: il doit être propre, bien entretenu, rempli régulièrement chaque dimanche d'eau bénite, dont on se sert pour faire le signe de la croix le

matin en se levant, le soir en se couchant, et même pour en asperger son lit et sa chambre. L'eau bénite a la vertu de chasser les démons et les tentations, d'écarter les dangers de l'âme et du corps.

Il est bon d'avoir chez soi un cierge béni à la fête de la Chandeleur, le 2 février de chaque année. On l'allume fort à propos aux heures d'orages et de danger, quand on apporte le bon DIEU à un malade, pendant l'agonie du mourant, près d'un lit de mort et d'un cercueil. C'est un symbole éloquent de supplication fervente et continue.

Enfin, dans toute maison chrétienne, il doit y avoir une bibliothèque religieuse. Ceux-là mêmes qui n'ont pas les moyens d'acheter beaucoup de livres, ne peuvent cependant pas en avoir au moins quelques-uns.

LES GRÈVES.

LES agitateurs sont les coupables. Ils organisent les grèves parcequ'ils y trouvent leur compte. Les ouvriers sont leurs victimes bien plus que les patrons.

Nos sympathies vont à l'ouvrier, notre exécration à l'agitateur sans vergogne qui l'égare.



LA FEMME DU GRÉVISTE.

On leur a donné congé:
Le père est en grève; elle crie,
Pleure et geint, la pauvre mère...
Son enfant n'a pas mangé.

Pou
de Mor
rature
mervei
sieurs,
de jour
ciété.

Ecou
que d'a
en terr

" Vou
tant se
qu'y fen

"-Vo

"- Be

pas une

"- Vo

.....

" Vou

accoter

La F

vante,

le

La F

fants.

fisent

s'adres

" Ann

A s'app

Ses de

plus bea

guénille

sœurs ét

prise de

-Qr

sœurs t

La

dont r

de ses

" No

dégoû

distrain

Russe

de Can

Car,

les cap

nos dé

Canad

gue d

et pou

de pat

Il y

accom

LITTÉRATURE

Pour amuser les badauds. — Des journalistes de Montréal se mettent en frais de faire de la littérature pour amuser les badauds. Ils réussissent à merveille, sans efforts. Le langage de ces messieurs, enjolivé expressions comme *vieux vice*, *vlimeux de journal*, montrent qu'ils fréquentent la bonne société.

Ecoutez un instant le héros de la *Presse* qui suffoque d'admiration pour son journal. Il s'exprime en termes dignes du sujet de sa louange.

“Vous voyez qu'y a pas un autre bonguienne de journal qu'a tant seurement la moiquée de la moiquée de ça, quand ben même qu'y fendrait ses lecteurs en deux pour en faire plus, vieux vice !

“—Vous me dites pas ça !

“—Ben, je vous cré que je le dis, pis j'ai pas peur de le dire, pas une bonguienne de miette.

“—Vous avez qu'à ouerre ?

“Vous direz pas qu'y a dans le pays un vlimeux de journal pour accoter ç...”

La *Presse* a probablement raison ; comme elle se vante, elle doit être le plus *vlimeux* journal de la ville.

La *Patrie* vient après avec ses contes pour les enfants. Quelques lignes de la *Patrie* du 16 juin, suffisent pour faire voir en quels termes élégants elle s'adresse à sa jeune clientèle.

“Anne fois i avait anne jeunesse qui était le Patiras de chez eux. A s'appelait Cendrionne.

Ses deux soeurs la maganaient toujours, et se mettaient tout le plus beau butin su l'dos, tandis que Cendrionne était toujours en guénilles. Cependant, jamais a disait rien. In soir que ses deux soeurs étaient au bal su l'prince du pays, Cendrionne fut ben surprise de voir apparaître à ses côtés sa marraine qu'était anne fée.

—Qu'osque t'a donc à brailler ma fillolle ? C'est-y-i parce que les soeurs t'ont pas amenée avec eux autres ?

La *Vérité*, après avoir cité un extrait de la *Presse*, dont nous publions quelques lignes, s'excuse auprès de ses lecteurs et dit.

“Nous demandons pardon à nos lecteurs de cette dégoûtante citation, mais il faut montrer aux plus distraits quelle sale besogne fait le journal de M. Russell, à quoi l'aident des milliers et des milliers de Canadiens français.

Car, et c'est réellement exaspérant, M. Russell et les capitalistes de son groupe se moquent de nous à nos dépens ; ils s'enrichissent avec les gros sous des Canadiens tout en démolissant leur langue, la langue des aïeux, celle qui

Naquit aux lèvres des Gaulois

et pour le salut de laquelle ont lutté des générations de patriotes.”

Il y a pourtant un plus sale besogne que celle-là accomplie par la presse de Montréal : ce sont les pe-

tites correspondances qui s'adressent à une clientèle déshonoré, au demi-monde.

On nous a montré des cartes postales, qui venaient d'un journal de Montréal, et sollicitaient cette espèce de correspondances. Nous ne nommerons pas ce journal, mais nous somme fixé sur sa valeur morale—il ne mérite que le mépris.

Pauvre Montréal !

Something is rotten in the state of Denmark.

AUX ARMES !

L'INTEMPÉRANCE, l'ivrognerie, l'alcoolisme, la boisson, voilà *l'ennemi* !

L'ennemi du corps, l'ennemi de l'âme, l'ennemi de la santé, l'ennemi de la fortune, l'ennemi des parents et l'ennemi des enfants, l'ennemi, des époux et l'ennemi des épouses, l'ennemi de la patrie, l'ennemi du foyer, *l'ennemi* !

La lutte est engagée contre l'ennemi, lutte sans trêve ni merci. Vous l'écraserez ou il vous écrasera ; notre peuple deviendra sobre ou il périra, englouti sous des flots de boisson...

Dans cette croisade, personne qui puisse rester les bras croisés. Chacun doit prendre les armes et combattre à sa façon.

1o. Vous, *intempérant*, si l'abus des boissons a fait de vous un alcoolique, allez consulter votre curé ou un médecin, et suivez un traitement.

Mettez-vous dans la tête que vous *pouvez* vous corriger, et dans la volonté que vous *allez* vous corriger.

Ne buvez plus *un seul verre* de boisson.

Grande méfiance de vous-mêmes. Craignez les moindres infractions au moins autant que les grandes. Fuyez les occasions : les endroits où l'on boit, les amis qui boivent, ceux qui vous offriront à boire. Ne gardez pas de boisson à la maison.

Priez. Confessez-vous et communiez fréquemment ; par exemple chaque mois, ou mieux encore lorsque vous sentez la passion de boire qui renaît en vous...

Enfin, entrez dans la société de tempérance.

2o. *Femmes et mères d'ivrognes*, tenez votre maison bien propre, et toutes choses en ordre. Soyez une bonne ménagère. En un mot, faites aimer le chez soi à l'ivrogne.

Soyez patientes, douces. Offrez vos souffrances au bon Dieu pour la conversion du pauvre misérable.

Priez. Priez. Priez.

A Sainte Anne de Beupré, au pied de la grande Statue que vous connaissez, une brave irlandaise, à genoux sur le pavé, les mains jointes, les yeux et le visage suppliants, priant, mais avec une ardeur in-

dicible, sous les regards de la foule. Cette femme était infirme, elle avait un membre paralysé. Elle demandait sa guérison, sans doute?...

Attendez. Voilà que soudain elle sent dans son membre malade une sensation... c'est la vie, c'est la chaleur, c'est le mouvement qui revient...

Etonnée, *affligée*, elle lève ses mains jointes et crie ; " Bonne Sainte Anne, vous vous trompez ! ce n'est pas pour moi que je prie, c'est pour mon fils ivrogne..."

Ce jeune homme aura été converti, j'en suis sûr. Une telle prière appuyée sur une telle générosité ne peut pas ne pas être entendue.

Priez. Priez. Priez.

30. *Jeunes filles*, ne vous laissez pas fréquenter par un jeune homme qui boit, ou qui est simplement enclin à l'intempérance. Il se retient peut-être à cause de vous ; après le mariage il n'aura plus les mêmes raisons pour reféner son penchant et dissimuler sa passion. Vous pleurerez, vous gémirez, vous souffrirez, vous serez une pauvre misérable comme il y en a tant. Et ne vous flattez pas, pour excuser et autoriser la faiblesse de votre cœur, de cette sottise espérance que vous saurez empêcher votre mari de boire, et que même vous le convertirez ! Vous serez les dupes et les victimes de votre crédule espoir et de votre zèle naïf... L'expérience est là pour l'affirmer.

40. *Jeunes gens*, méfiez-vous des mauvais camarades. Soyez fiers et assez indépendants pour ne jamais boire, pour ne jamais entrer dans une auberge par respect humain.

Lorsque la conscience dit *non*, n'ayez pas la lâcheté de dire *oui*.

N'offrez ni n'acceptez jamais de *traite*.

La sobriété chez un jeune homme le fait estimer ; elle est une garantie pour l'avenir ; elle fait présager une longue et forte carrière, une vie heureuse et prospère. Le jeune homme sobre deviendra un excellent époux, et l'un des premiers citoyens de sa paroisse.

50. *Parents*, ne buvez pas, si vous ne voulez pas que vos enfants boivent.

Tel père, tel fils. Si le père boit un peu, le fils boira davantage ; si le père prend trois verres par jour, le fils en prendra dix ; si le père est un intempérant, le fils sera un ivrogne et un alcoolique ; si le père boit le quart de son bien, le fils boira les trois autres quarts.

10. *Educatrices, maîtres et maîtresses*, inspirez aux enfants l'horreur de l'ivrognerie ; montrez-leur les suites funestes de l'intempérance.

Vous pouvez former une génération d'hommes

sobres. Votre responsabilité est grande comme votre influence. Pensez-y.

20. *Tous, qui que vous soyez*, n'acceptez ni n'offrez jamais de *traite*. N'offrez jamais de boisson à quelqu'un que vous savez enclin à boire.

Soyez zélés pour faire régner autour de vous la tempérance, par vos paroles, vos exemples, votre influence, et par tous les moyens en votre pouvoir.

Propagez le Bulletin de " La Tempérance." Lisez-le en famille, faites-le lire à vos voisins.

Entrez dans la Société de Tempérance, observez-en les règlements.

Si chacun fait son devoir dans cette grande lutte, si chacun combat avec les armes que je viens d'indiquer, c'est la victoire à bref délai, c'est la défaite de *l'ennemi*, c'est le salut !

Avec l'aide de Dieu qu'il en soit ainsi !

— *La Tempérance.*

P. HUGOLIN, O. F. M.

Règlement de la Société de Tempérance

(De la *Semaine Religieuse* de Québec)

Celui qui veut entrer dans la Société de Tempérance de la Croix doit faire une promesse sincère de s'abstenir, partout et toujours, de toute boisson enivrante, excepté comme remède.

Il lui est défendu ;

1. d'entrer dans les débits de boisson pour y boire ;
2. de signer ou d'appuyer une requête pour octroi de licence
3. de travailler à faire élire des conseillers favorables aux licences ;
4. de louer sa maison ou autre propriété pour servir aux débits de boissons ;
5. d'offrir des liqueurs alcooliques dans les visites, dans les soirées de famille ou d'amis, dans les noces, dans les excursions de chasse, de pêche ou autres, à l'occasion d'une transaction quelconque ;
6. d'offrir ou de recevoir des boissons enivrantes en temps d'élections politiques ou municipales.

FORMULE DE L'ENGAGEMENT A LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

Avec l'aide de la grâce de Dieu et dans l'intention de procurer sa gloire, mon salut et celui du prochain, je promets sincèrement ;

1. de ne jamais faire usage de boissons enivrantes, excepté comme remède ;
2. de ne jamais entrer dans les débits de boissons pour y boire ou de faire boire les autres ;
3. de ne jamais offrir de boissons alcooliques ;
4. de me conformer en tous points au règlement de la Société dans laquelle j'entre aujourd'hui.
5. Dans les mêmes vues, et avec l'aide de Dieu Tout-Puissant, je prends également la résolution

d'enga
à ne ja

Je p

bon A
Dieu d

être co

J'ac
bole d

qui dé

Cet
sincère

ra gra
ainsi q

Je n
fidèle

de m i
prouvé

Jésu
moi.

Mar

C'É

l'on co

tions
nouvé

tinren

Père c

jeunes

n'hésit

défens

seille,

Le qu

nouve

quelq

ter, le

ris. L

confié

l'histo

une ta

Le cap

nait le

Après

vance

d'engager ma famille et tous mes frères catholiques à ne jamais faire usage de ces boissons enivrantes.

Je prie la sainte Vierge, mon saint patron et mon bon Ange gardien de faire agréer ces résolutions au Dieu des miséricordes et de m'obtenir la grâce d'y être constamment fidèle.

J'accepte la croix de Jésus-Christ comme le symbole du sacrifice que je m'impose, ainsi qu'à ceux qui dépendent de moi.

Cet engagement est, de ma part, une résolution sincère, chrétienne et fondée sur l'espoir qu'elle sera grandement agréable à Dieu, utile à mon âme, ainsi qu'au bien spirituel de mon prochain.

Je m'engage encore à observer et à faire observer fidèlement dans ma famille, autant qu'il dépendra de moi, toutes les règles de la Société, telles qu'approuvées par l'autorité ecclésiastique.

Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de moi.

Marie, refuge des pécheurs, priez pour moi.

Vive Jésus! Vive sa croix!

RESPECT AU DRAPEAU!

C'ÉTAIT en 1861, alors que le grand Pie IX était en butte aux insultes de ses ennemis et que l'on commençait à lui ravir ses États. Les populations catholiques du Canada s'émurent, à cette nouvelle, aussi bien que celles de l'Europe. Elles tinrent, elles aussi, à montrer leur amour pour le Père commun des fidèles. Plusieurs centaines de jeunes gens s'inscrivirent parmi les "zouaves" et n'hésitèrent pas à traverser les mers pour voler à la défense du Saint-Père. Ils s'embarquèrent à Marseille, ayant à leur tête la bannière du Sacré-Cœur. Le quai était couvert de monde. Tandis que les nouveaux soldats du Pape se rendaient au bateau, quelques impies italiens se hasardèrent à les insulter, leur lançant quelques-uns de leurs propos favorables. Mal leur en fut. Le commandement avait été confié à Taillefer, ce héros désormais célèbre dans l'histoire du Canada. Il portait bien son nom, ayant une taille gigantesque et une force en proportion. Le capitaine Taillefer crut que c'était à lui que revenait le devoir de venger l'injure faite au drapeau. Après avoir patienté quatre ou cinq minutes, il s'avance droit vers le principal des insulteurs:—Que vous avons-nous fait, lui dit-il, pour que vous nous insultiez?—Ce n'est ni vous ni vos compagnons que je siffle, répondit l'Italien, c'est votre drapeau.—A ces mots, Taillefer se redresse.—Ah! dit-il, c'est notre drapeau que vous insultez! J'aurais pardonné une insulte adressée à moi seul, mais à notre drapeau, c'est autre chose; vous allez faire amende honorable,—Il dit, et, appuyant ses deux énormes

mains sur les épaules de l'insolent, il l'écrase en quelque sorte sous sa puissante étreinte et l'oblige, bon gré mal gré, à ployer le genou et, le front dans la poussière, à faire amende honorable au drapeau du Sacré-Cœur.

La foule applaudit... Tout confus, le mécréant jura,—un peu tard,—qu'on ne l'y reprendrait plus.



BILLET D'AFFILIATION A LA MESSE PERPETUELLE

JUNIORAT DE LA SAINTE-FAMILLE. — Saint-Boniface, Man. Canada.

En considération d'une offrande de 50 sous pour l'Œuvre des Vocations,

.....
a été inscrit dans le Registre de la Messe perpétuelle et est admis à participer aux mérites de 104 Messes par année—deux Messes chaque semaine—qui sont dites, et continueront de l'être aussi longtemps que subsistera le Juniorat de la Sainte-Famille, pour les vivants et les défunts dont les noms sont inscrits dans le Registre.

Vu et approuvé:

† ADELARD LANGEVIN, O. M. I.
Archevêque de St-Boniface.

St-Boniface, 2 novembre 1905.

Nous adressons ce billet à tous ceux qui nous envoient une offrande de 50 sous, pour l'Œuvre des Vocations. Adressez votre offrande à L'AMI DU FOYER, Saint-Boniface, Man.

A NOS ABONNES

Veillez bien remarquer la date de votre abonnement, indiquée à la suite de votre nom, sur l'adresse. Nos abonnés d'août et de septembre, qui veulent continuer de recevoir le journal, voudront bien nous envoyer leur abonnement au cours du mois.

Adresse unique :

L'AMI DU FOYER

St. Boniface, Man.

N. B. A la suite de votre nom, s'il y a *août 06*, ou *sept. 06*, cela signifie que votre abonnement finit au mois d'août ou de septembre 1906.

Pour profiter du prix spécial mentionné dans le Bulletin des abonnements, il faut envoyer l'abonnement à L'AMI DU FOYER, avant le 15 septembre.

L'ENFANT ET LA SCIENCE

M. LE DOCTEUR Balistre, président de la Société protectrice des enfants (Nice) dit que sur 1,000 enfants qui naissent à Nice, il y en a 141 qui meurent dans la première année.

Sur 1,000 enfants de moins d'un an qui meurent à Nice, plus de 200 succombent à une maladie d'intestins, 300 sont emportés par les maladies des voies respiratoires. Or, sur les causes de ces maladies, nous avons une action directe, et dans la majorité des cas, nous avons le pouvoir de les prévenir.

Il soutient qu'on empêche les maladies des intestins en dirigeant avec méthode la nourriture des jeunes enfants, en réglant avec précision leur régime trop souvent livré au hasard.

Un des moyens qui ont des résultats les plus heureux, c'est un bureau de consultation qu'on a justement appelé : *l'école des mères*.

A Saint-Pol, sur-mer, la mortalité des enfants était effroyable ; depuis la fondation de ce bureau, il y a deux ou trois ans, cette mortalité a diminué de près de moitié.

A Paris au bureau du professeur Maygrier, en cinq ans, on n'a pas eu un seul décès par gastro-entérite (maladie d'intestins) et il meurt 40 enfants sur 1,000 au lieu de 140.

En 1902, il y a eu dans le Québec 153,134 naissances c'est-à-dire tout près de 37 par 1,000 habitant, (36.86) tandis que dans l'Ontario, il n'y a eu que 24 et demi (24.50) naissances par 1,000 ; mais l'Ontario n'a perdu par la mort que 11.30 par mille tandis que le Québec a vu décimer ses enfants de 18.91 par mille. Cet énorme chiffre est dû à la grande mortalité des jeunes enfants surtout dans les villes. Que d'enfants nous avons vu mourir à un an dans des soubassements humides et dont le berceau n'avait jamais été éclairé encore par un rayon de soleil.

Ne doit-on pas être aussi particulier quand on bâtit une maison pour loger les autres qu'on l'est pour soi-même.

LE PREMIER VENDREDI DU MOIS À QUÉBEC.

Le spectacle qu'offre l'église paroissiale de Saint-Sauveur, de six à sept heures du soir, le premier Vendredi de chaque mois, est grandiose. Qu'on se représente au moins trois mille ouvriers remplissant le superbe temple de Saint-Sauveur où le très-Saint-Sacrement est exposé. Tous ces généreux et vaillants travailleurs se sont rendus directement de l'usine à l'église, dans leur costume d'ouvriers, portant sur leurs figures, leurs mains et leurs habits, l'empreinte deux fois nobles du labeur pénible. Ils sont là ces chers ouvriers, hommes de cœur et de foi s'il en fût, tantôt à genoux et priant à haute voix à la suite d'un camarade qui récite une dizaine du chapelet, tantôt debout, chantant avec foi et entrain des cantiques au Sacré-Cœur ou d'autres pieux refrains populaires.

Un R. P. Oblat, un apôtre au cœur ardent et à l'âme généreuse, le P. Lelièvre, fondateur de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, à Saint-Sauveur, est dans la chaire. Entre chaque dizaine du chapelet, le missionnaire prononce quelques paroles d'exhortation qui remuent les cœurs. On sent que l'im-auditoire et le prédicateur ne font plus qu'un cœur et qu'une âme. Tous les regards se fixent avec amour sur Jésus-Hostie, tous les cœurs battent à l'unisson et toutes les âmes s'élèvent d'un même élan vers le ciel. Cet acte de foi sublime se prolonge ainsi pendant une heure sans faiblesse, sans relâchement : c'est une armée de vrais croyants qui est là, au pied de Notre-Seigneur. A les contempler dans leur fière attitude de catholiques militants et dans leur costume de rudes travailleurs ; à les entendre, prier et chanter avec une piété vraiment éclairé ; à voir leurs regards illuminés des clartés d'une foi vive, il semble qu'un nouvel ordre de chevaliers a surgi comme par enchantement du sein de la classe ouvrière de Québec.

Chevaliers du Christ, ils le sont les vaillants ouvriers de Saint-Sauveur ! Ils donnent à leurs camarades du pays tout entier un grand et reconfortant exemple de foi virile.

Sachons grouper les ouvriers catholiques dans une même pensée de foi agissante, et les craintes que nous entretenons, avec raison, à l'endroit du socialisme seront conjurées.

L'Événement.

JEAN DRAPEAU.

OFFRANDES POUR L'ŒUVRE DES VOCATIONS

M. Joseph Bussière, de St Grégoire,	50	M. Alfred Plamondon,	50
Mme Joseph Bussière,	50	J. A. R. L. en action de grâces pour faveur reçue par l'intercession de saint Antoine,	\$5.00
Mme Ignace Plamondon,	50	Famille E. Thérien,	\$1.00



CANTIQUE
que de l
tique à S
voix, le
vant un
venues d
par à la
Les s
l'ont hau
tre à l'au
N.-D.
nal... I
tiennes..
crées à M
évêque a
longtem
gloire de

LE VRAI

DEPU
pa
m l'fondé
—mais, l
ment,—b
tholiques
rarement
tre-Seign
C'est le
parler ra
"Jésus-C
sérieuses.
notre Ma
Jésus-Chri
amour et
incompar
tueuse si

Le trav
Le trav
paie la vi

S À QUEBEC.

iale de Saint-
soir, le pr mier
se. Qu'on se
rriers remplis-
ur où le très-
s généreux et
s directement
ne d'ouvriers,
ins et leurs
a labeur pénis-
mmes de cœur
priet à hau-
écrite une di-
tant avec foi
ar ou d'autres

ardent et à l'â-
r de la Garde
Saint-Sauveur,
ine du chape-
s paroles d'ex-
sent que l'im-
s qu'un cœur
ixent avec a-
battent à l'u-
n même élan
e se prolonge
e, sans relâche-
nts qui est là,
ntempler dans
tants et dans
les entendre,
nt éclairé; à
es d'une foi vi-
e chevaliers a
in de la classe

les vaillants
ent à leurs ca-
d et reconfor-

holiques dans
t les craintes
endroit du so-
nement.

N DRAPEAU.

ATIONS

Plamondon, 50
en action de grâ-
r reçue par l'inter-
nt Antoine, \$6.00



CANTIQUE À ST. JEAN-BAPTISTE,—paroles et musi-
que de l'abbé L. P. Gravel. J'ai fait chanter le can-
tique à S. Jean-Baptiste par un chœur puissant de 75
voix, le 18 juin, dans l'église de Victoriaville, de-
vant une assistance de plus de deux mille personnes,
venues de toutes les parties du comté pour prendre
part à la célébration de la fête patronale.

Les succès a répondu à mon attente; plusieurs
l'ont hautement apprécié et m'ont prié de transmet-
tre à l'auteur leurs plus sincères félicitations.

N.-D. d'Hébertville.—J'aime beaucoup votre jour-
nal... Il est vraiment le journal des familles chré-
tiennes... on est tout ému, en lisant les lignes consa-
crées à Mgr Taché, de voir comment ce bon et saint
évêque aimait sa mère. Parlez-nous encore et bien
longtemps de l'évêque missionnaire si zélé pour la
gloire de Dieu et le salut des âmes...

M.-A. T. E. de M.

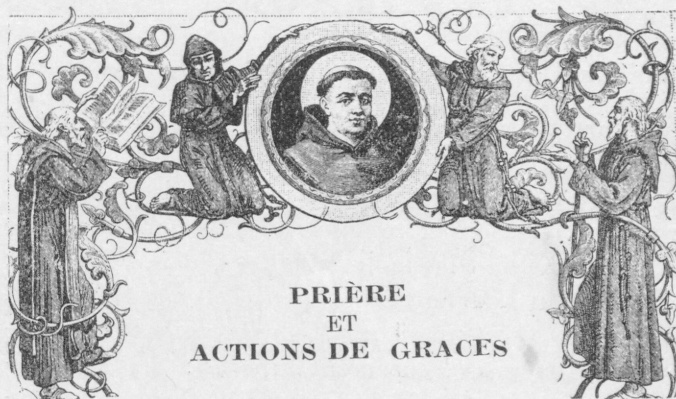
LE VRAI NOM DE "JESUS" ET SON QUALIFI- CATIF "CHRIST"

DEPUIS quelque temps surtout, par distraction,
par entraînement, peut-être, par un désir, bien
fondé, de produire un plus grand effet oratoire,
—mais, bien sûr, sans y avoir jamais pensé directe-
ment,—beaucoup de conférenciers et d'écrivains ca-
tholiques disent presque toujours "le Christ",—très
rarement "Jésus-Christ",—bien moins souvent "No-
tre-Seigneur Jésus-Christ", ou simplement "Jésus".

C'est le contraire qu'on devrait faire, c'est-à-dire
parler rarement du "Christ";—dire habituellement
"Jésus-Christ",—ne pas craindre, dans les occasions
sérieuses, de proclamer "Jésus-Christ notre Seigneur,
notre Maître et Roi souverain", ou *Notre Seigneur
Jésus-Christ*,—et, souvent encore, prononcer avec
amour et confiance, entre pieux fidèles, le doux et
incomparable nom de "Jésus". dans toute sa majes-
tueuse simplicité.—*La Semaine Religieuse de Québec.*

Le travail du corps soulage les peines de l'esprit.

Le travail est la destinée de l'homme; le laborieux
paie la vie, le paresseux la vole.



St-Boniface, Man.—J'avais tellement mal à un pied
qu'il m'était presque impossible de me chausser; et
et pourtant, il me faut travailler chaque jour pour
donner du pain aux enfants... Nous étions au mois
de mai, je fis une neuvaine à la Sainte Vierge. Et
celle qu'on n'invoque jamais en vain a abaissé sur
moi un regard de protection et me voici bien. J'a-
vais promis de publier mes remerciements dans
L'Ami.
Mme C. D.

\$5 pour l'Œuvre des Vocations. C'est une pro-
messe faite pour obtenir la guérison de ma femme
par l'intercession de saint Antoine. J. A. R. L.

—Je me recommande à la protection de la Sainte
Famille pour une faveur spéciale. Je promets deux
abonnements à *L'Ami du Foyer* si je l'obtiens.

Abonnée.

St. Pie —Je demande les prières du Juniorat pour
obtenir une grâce par la protection de la Sainte Fa-
mille, l'intercession de sainte Anne et de Saint An-
toine.

Abonnée.

—Nous disons tous les jours, avec nos Junioristes, la 4e
dizaine du chapelet pour les intentions recommandées et la
5e dizaine pour les abonnés décédés au cours du mois.

Dix bonnes choses

Il y a dix choses dont on ne se repent jamais. Ce
sont :

- De faire du bien à tout le monde ;
- De ne dire du mal de personne ;
- D'écouter avant de se prononcer ;
- De ne jamais parler lorsqu'on est en colère ;
- D'être secourable aux malheureux ;
- De s'accuser de ses torts ;
- D'être patient pour tout le monde ;
- De ne jamais écouter les racontars ;
- De se défier des rumeurs désobligeantes ;
- De se préparer à bien mourir.

L'amour-propre est le plus grand des flatteurs. C'est
comme un microscope qui grossit à nos yeux nos
propres vertus et les défauts des autres.

Un Canadien du Lac St-Jean Marquis pendant un an

(Suite de la page 7)

lame arrive sur nous, ne faites pas un mouvement pour l'esquiver.

Alden commençait à songer qu'il aimerait bien revenir en arrière et renoncer à cette partie. Mais l'orgueil rendait les mots difficiles à dire. Il pensa: "Après tout le danger n'est peut-être pas si grand que cela. C'est un risque à courir, voilà tout. D'ailleurs la pêche sera sûrement superbe: pas une ligne tendue à cet endroit depuis l'été dernier! Comme elle est jolie la rivière qui court devant nous! Un torrent de topazes vivantes entre deux bancs d'émeraude! Que peut-il arriver sinon d'heureux par un tel jour?"

A ce moment le canot glissait doucement dans la dernière partie encore plane et lisse de la rivière. Mais bientôt, ils tournèrent à un coude brusque; Alden leva la tête et, pour la première fois, il aperçut le fameux *passage*, tout près d'eux. Il devint pâle et serra les dents.

La rivière était séparée en deux par la pointe rocheuse de l'île. Le courant gauche était immédiatement emporté en un tumulte et coulait en une course folle le long de la rive nord. La branche de droite s'écartait vers l'est et roulait avec une furie rapide et silencieuse. Après ce roulement désespéré, les vagues brunes s'enroulaient dans un tourbillon qui se formait et se dissolvait toutes les deux ou trois minutes, tantôt rejetant ses eaux en arrière pour se jeter dans une anfractuosité de roches à la pointe de l'île, tantôt dénouant ses rapides et se laissant balayer par l'assaut des vagues dans la rageuse blancheur des rapides qui dévalaient plus bas.

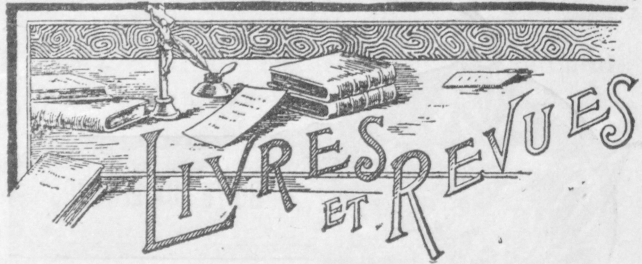
C'est là que se trouvait le passage secret. La ruse consistait, pour pouvoir se lancer dans le courant de droite au moment propice, à attraper le bord du tourbillon quand il oscillerait d'avant en arrière, et de laisser emporter le canot dans son tournoiement jusqu'à la pointe de l'île. C'était à peu près praticable aux basses, mais maintenant?...

(A suivre.)

Beatification de huit martyrs dominicains

La cérémonie eut lieu le 20 mai, dans la Basilique de Saint-Pierre. Le décret de béatification proclame que ces vénérables serviteurs de Dieu: cinq prêtres, deux évêques, et un tertiaire dominicain catéchiste, étaient morts pour la foi catholique et couronnés dans la gloire.

Avec sa bourse pleine, l'avare se présente les mains vides au tribunal suprême



ANNUAIRE de l'UNIVERSITÉ d'OTTAWA.—Année académique 1906-1907. (58^e année).

Nous relevons dans cet ouvrage des renseignements intéressants sur le cours d'études, particulier à l'institution et approprié aux besoins de la population catholique du Canada central. Les élèves de langue française et de langue anglaise suivent des cours distincts. Tous les élèves doivent étudier les deux langues, mais la langue maternelle tient le premier rang dans chacun des cours.

L'Université comptait l'an passé, environ 400 élèves. Nous remarquons parmi les licenciés en philosophie les noms du Rev. J. E. Caron, O. M. I. et du Rev. C. Paillé, O. M. I., tous deux de St-Charles, Man.; celui de M. D. nat Collin, de St-Boniface, Man. qui est promu au grade de bachelier ès-lettres.

Le Correspondant,—paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. Abonnement: un an, 35 fr. 31, rue Saint-Guillaume, 7^e arrt.

Livraison du 25 juin.—EMILE OLLIVIER, de l'Académie française: La Réorganisation militaire après 1816.—Napoléon III et Niel I. G. de LAMAZELLE, sénateur du Morbihan: Démocratie et Egalité.—I. L. PAUL-DUBOIS: Dans l'Ouest irlandais. LEON DAUDET: Les Primaires.—ROMAN.—V. Fin Louis TARCENAY: Bizerte. MAX TURMAM: Autour de l'âme féminine. LOUIS GELLÉ: Une petite-niece de Corneille et Voltaire. Mgr HERSCHER, évêque de Langres: La lutte pour la santé. De LAZAC de LABORIE: Newman et Manning.—A propos du dernier livre de M. Thoreau-Daugin, Edouard TROGAN: Les Œuvres et les hommes: Auguste BOUCHER: Chronique politique.

LA NOUVELLE-FRANCE—Paraissant le 15 de chaque mois par livraison de 48 pages in-40, ne publie que des travaux originaux. Abonnement, par an, \$1. Rédaction et administration, 2, rue Port-Dauphin, Québec.

Livraison de juillet.—R. P. At. Les Américanistes. P. J. CANDIDE, O. M. C.: Port-Royal en 1650. Raphaël GERVAIS: Erreurs et préjugés: A propos d'un livre perfide.—André Siegfred: "Le Canada, les deux races." L'abbé F. X. BURQUE: Nos martyrs Canadiens sont-ils de véritables martyrs. L. L.: Un livre utile. DON PAOLO-AGOSTO: Pâques romaines. Les béatifications de mai et de juin. Les démocrates chrétiens modernistes.—Les livres de l'abbé Hautin.—Fogazzaro. H. C. Bibliographie.

NECROLOGIE

M. Bernard Roy, Methot's Mills.
M. Alphonse Roy, Methot's Mills.
R. P. Laurent Simonnet, O. M. I. Québec.
Mlle Marie Courberon, zélatrice, Cacouna.
M. François B. aucage, Pittsfield.

Que par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés, reposent en paix.

Nous disons deux messes, chaque semaine, pour nos abonnés. Ils peuvent appliquer à te le ou telle personne, vivante ou défunte, les 104 messes dites chaque année à leur intention.

Nous disons chaque mois une messe de *requiem* pour nos abonnés décédés ou cours du mois.

St-Boniface, Man., imprimerie du MANITOBA.